

**COMMUNE DE NIVILLAC
(Morbihan)**

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 14 avril 2014

L'an deux mil quatorze

Le quatorze avril

Le conseil municipal de la commune de NIVILLAC

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à vingt heures en mairie

Sous la présidence de Monsieur GUIHARD Alain, Maire

Date de convocation du conseil municipal : Le 07 avril 2014

Conseillers en exercice : 27 Conseillers présents : 27 Votants : 27

PRESENTS: Mme AMELINE Yolande- M. BOCENO Julien- Mme BOMPOIL Jocelyne- M. BOUSSEAU Yannick- M. BRIAND Jean-Yves M. CHATAL Jean-Paul- M. CHESNIN Nicolas- M. DAVID Gérard- M. DAVID Guy- Mme DENIGOT Béatrice- Mme DESMOTS Isabelle- M. FREOUR Jean-Claude- Mme GERARD-KNIGHT Marie-Noëlle- Mme GICQUIAUX Cécile- Mme GRUEL Nathalie- M. GUIHARD Alain- Mme HUGUET Evelyne- Mme LEVRAUD Françoise- M. LORJOUX Laurent- M. MUELA Patrick- M. OILLIC Jean-Paul- Mme PANHELLEUX Françoise- Mme PERRAUD Chantal- Mme PERRONNEAU Claire-Lise- Mme PHILIPPE Jocelyne- M. PRAT Pierre- M. SEIGNARD Jérôme

Secrétaire de séance : M. SEIGNARD Jérôme

- Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20H00.
- Le conseil désigne Monsieur SEIGNARD Jérôme comme secrétaire de séance.
- Le procès-verbal de la séance du dimanche 30 mars 2014 n'ayant fait l'objet d'aucune observation, celui-ci est adopté à l'unanimité par l'Assemblée.
- Monsieur le Maire propose à l'assemblée qui l'accepte, d'ajouter une question diverse relative au vote de l'indemnité de conseil à la Comptable du Trésor du Centre des Finances Publiques de la Roche-Bernard.

1- Désignation des délégués dans les différentes instances

A la suite du renouvellement du conseil municipal, il convient de procéder à la désignation des délégués représentant la commune dans les différentes instances.

C'est ainsi qu'il est demandé à l'assemblée de désigner les délégués dans les instances suivantes :

SIVOM : 2 titulaires + 1 suppléant(e)

Eau du Morbihan : 2 délégué(e)s au collège territorial de Muzillac

Morbihan Energies (SDEM) : 2 délégué(e)s

Syndicat Intercommunal du Port de Plaisance de Folleux : 3 délégué(e)s

Centre Communal d'Action Social (CCAS) : 4 membres représentant le Conseil Municipal

Conseil de surveillance Centre Hospitalier Basse Vilaine : 1 représentant de la commune

Comité National de l'Action Sociale (CNAS) : 1 délégué(e) élu(e)

Conseil Portuaire de La Roche Bernard : 1 titulaire + 1 suppléant(e)